LA TRAGÉDIE «*LA SOLTANE*» DE GABRIEL BOUNIN (1561) ET SES SOURCES

En 1553, la Porte ottomane fut témoin d'un tragique événement qui déchaîna au plus haut degré l'imagination des contemporains. Le fils aîné de Soliman le Magnifique, le jeune prince Mustapha Muklissi, pacha d'Amasie, fut appelé au camp de son père, alors que celui-ci se dirigeait avec son armée vers les frontières de la Perse, et il y fut étranglé par les sept esclaves muets du sultan, sous le regard impitoyable de ce dernier. Jeune homme de 23 ans, de nature chevaleresque, enclin à la poésie — car sous le pseudonyme de Muklissi (le Sincère), Mustapha a composé trois divanys ou collections de gazels et plusieurs commentaires et travaux grammaticaux — le prince héritier de l'immense empire de Soliman était aussi très aimé des janissaires. Une révolte particulièrement menaçante, provoquée par ces janissaires, s'esquissa d'ailleurs aussitôt que se répandit la nouvelle de cette exécution, et pour l'apaiser Soliman dut leur accorder certaines concessions dont la plus importante fut l'éloignement, tout au moins pour la forme, du G and Vizir Rustan, son gendre et le principal accusateur de Mustapha.

Bien que le monde fût habitué à ces sortes de disputes autour du trône turc et à leurs suites sanglantes, l'événement dépassait l'imagination, surtout par l'atmosphère dramatique des circonstances.

Il s'agissait tout d'abord d'un père qui tuait son fils et l'héritier, pour une raison d'état, qui supprimait donc ce que tout souverain désire le plus, l'assurance de sa propre continuité. Pareille chose ne s'était pas encore rencontrée jusque là, mais elle se répétera quelques années plus tard, lors de l'arrestation de don Carlos par son père — et nous croyons que dans cette sombre décision de Philippe II le souvenir de l'acte de Soliman s'est élevé comme une secrète justification.

https://biblioteca-digitala.ro

Ensuite, les dessous de cette exécution cachaient une intrigue courtisane que toute l'Europe allait très vite apprendre. Mustapha était le fils de Soliman et d'une esclave que le sultan avait ensuite abandonnée, selon l'usage. Mais par la suite il fut victime d'une violente passion pour une nouvelle favorite, une esclave russe, désignée de ce fait, par certains historiens occidentaux, sous le nom de *la Russe* ou *la Rossa* et plus tard, par corruption, *Roxelane*. A la Porte on la désignait simplement sous l'appellation de *Khasseki Khurram* ou la « Joyeuse Favorite ». Son pouvoir sur le Sultan fut si grand qu'elle arriva, à l'encontre de toutes les traditions de la Porte, à obtenir son mariage légal avec Soliman, par un stratagème non dénué d'ingéniosité.

Alors qu'elle n'était encore qu'une esclave du Sultan, elle désira élever une mosquée à la gloire d'Allah. Mais un moslem qu'elle interrogea lui répondit qu'étant donnée sa situation d'esclave, sa bonne action ne se reflètera pas sur elle-même mais sur son maître, qui seul aura droit ensuite à la suprême récompense. Affligée de cette prédiction, la favorite fit comprendre au Sultan la cause de ses tourments et celui-ci par amour pour elle, ne voulut pas la laisser souffrir plus longtemps et lui accorda la liberté. Mais à peine sortie du rang des esclaves, Rossa refusa toutes relations avec le Sultan et trouva, dans ce but, une excuse par la bouche du bienveillant moslem qui précisa qu'une femme libre commettrait un péché si elle répondait aux désirs du Sultan, autrement que dans les limites légitimes du mariage. Aveuglé par son amour pour Rossa, Suleiman la prit pour épouse et lui fit une dot de 5000 sultans d'or de revenu. Leurs quatre fils furent promus à de hauts postes et leur fille mariée à Rustan Pacha, frère du célèbre Sinan. Ainsi Rossa vit son rêve se réaliser, et devint la véritable souveraine de l'empire, disposant la destitution du Grand Vizir qu'elle ne voyait pas d'un bon oeil et qu'elle fit remplacer par Rustan; elle jouit jusqu'à sa mort de la plus grande faveur auprès de son époux.

Un seul désir lui restait encore à accomplir : évincer Mustapha de l'héritage du trône et assurer ce dernier à l'un de ses propres fils. Ce projet était difficile à réaliser. Mustapha se trouvait loin de la Porte, dans son gouvernement d'Amasie, et sa conduite ne laissait rien à désirer ; d'autre part il était difficile de supposer que Soliman pourrait se décider à prendre lui-même d'aussi sévères mesures contre son propre fils. Cependant après une tentative infructueuse d'empoisonner Mustapha, Rossa fut obligée de recourir à ce moyen

https://biblioteca-digitala.ro

pour éloigner le prince héritier de l'amour de son père, lui attribuant des plans et des complots dont on ne sait jusqu'à quel point ils étaient réels. Il est probable que ce travail secret d'ébranlement des sentiments de Soliman dura plusieurs années, pendant lesquelles nous voyons Mustapha presque continuellement éloigné de la Porte, mais en même temps presque unanimement considéré comme le successeur de son père. D'autre part Rossa avait peut-être effrayé le Sultan en lui rappelant le sort de son grand-père Bajazet II que Selim II détrôna avec l'aide des janissaires et qu'il finit par empoisonner. Quoiqu'il en soit, il est certain que, craignant d'être détrôné par son propre fils, Soliman préféra le supprimer le premier. Cette funeste décision fut prise alors que Rossa, d'accord avec Rustan, combinait une lettre dans laquelle étaient révélées les coupables relations entre Mustapha et la Perse, avec laquelle la Porte était continuellement en guerre. Cet acte d'accusation effaçait toute trace d'hésitation dans l'esprit soupçonneux du Sultan, qui, ainsi que nous l'avons vu, entendit être lui-même présent au meurtre de son fils.

Il semble cependant que quelque chose de l'esprit intrépide et chevaleresque du grand Soliman soit passé, non seulement dans l'âme de Mustapha, mais aussi dans celle des fils de Rossa. Loin de se réjouir de la mort de leur frère et de la perspective du trône qui s'ouvrait ainsi pour eux, l'annonce de la mort de Mustapha les remplit de douleur. L'un d'eux, Selim, qui était pacha en Caramanie, répondit à cette nouvelle en faisant pendre le courrier qui la lui apportait, pour montrer ainsi son chagrin. Le plus jeune des fils de Rossa, Zéangir, ou le Bossu, qui aimait beaucoup son frère, mourut de douleur, ou, selon une autre version, se suicida sur le corps de Mustapha.

La fin de ce dernier constitue un épisode tragique qui ne pouvait manquer d'éveiller l'intérêt et la curiosité des amateurs de sujets dramatiques. Il n'est donc pas surprenant que son histoire et celle des intrigues de Rossa ou Roxelane se retrouve plusieurs fois contée par les anciens auteurs dramatiques. Les pièces relatives à la triste fin de Mustapha sont très nombreuses dans la littérature française et pourraient faire l'objet d'une étude comparative. Parmi les premières se place la tragédie intitulée *Le Grand et dernier Soliman ou la mort de Mustapha*, de Jean Mairet. Jouée en 1630 et publiée en 1639, cette tragédie constitue cependant une violente déformation de l'histoire au profit de la littérature : Roxelane ourdit, comme en réalité,

https://biblioteca-digitala.ro

la perte de Mustapha, mais sans savoir qui il est, et n'apprend, qu'après avoir obtenu sa mort, que Mustapha est son propre fils et celui de Soliman, qui leur a été ravi en bas âge. Semblable doit être le sujet de la tragicomédie *Roxelane* de Desmarres, jouée et imprimée en 1643[1]. Une piéce représentée en 1705, à Berlin, sous le titre de *Mustapha et Zéangir* et sous le nom de Belin, a eu d'autant plus de succès qu'elle a été attribuée à la collaboration de cet écrivain avec la duchesse de Bouillon. Son sujet et son titre ont été repris en 1777, dans la tragédie qui devait être le premier titre de gloire du célèbre Chamfort. Dans cette dernière, l'action historique se retrouve dans ses grandes lignes, simplifiée du fait que les quatre fils de Roxelane se réduisent à un seul, Zéangir, aussi désespéré de la mort de son frère, et en même temps elle se complique d'une intrigue sentimentale qui est la double passion des deux frères pour la princesse persane, leur prisonnière. Enfin en 1785, on représente à Paris une nouvelle tragédie, avec le même sujet, intitulée *Roxelane et Mustapha* et due à un certain Maisonneuve, qui semble avoir attendu une vingtaine d'années les honneurs de la scène.

En même temps, à côté de ces tragédies à caractère historique évident, fleurit une autre littérature, parallèle, alliant les réalités historiques à la fiction et ayant surtout à sa base le roman de Mlle de Scudéry, intitulé *Ibrahim ou l'Illustre Bassa*. Dans ce dernier l'auteur avait réalisé une sorte de fusion entre l'épisode de la fin de Mustapha et l'histoire de la belle carrière militaire d'Ibrahim Pacha, son contemporain; ne faisant de ces deux personnages qu'un seul et mettant au compte de son héros une rivalité sentimentale avec le Sultan, elle terminait son roman par la défaite de Roxelane. Ce roman a servi de point de départ d'abord à la tragicomédie de Georges de Scudéry, frère de l'auteur, et un peu plus tard aux tragédies de *Soliman ou l'Esclave généreuse* de Jacquelin (1652) et *Soliman* de l'abbé Abeille (1680) jouée sous le nom de l'acteur La Thuillerie et attribuée parfois au poète jésuite Larue.

On voit donc que l'histoire tragique de Mustapha est loin d'être restée sans écho dans la littérature dramatique française. Mais plus intéressante encore que cette production tardive, qui ne se sert des

[1] Dans La Vallière, *Bibliothèque du théâtre français*, Dresden 1768, III, p. 34, on donne pour *Roxelane* la date erronnée de 1613, d'autant plus impossible que Desmarres mourut en 1717. Du reste, la vraie date se trouve aussi dans Mouhy, *Abrégé d'histoire du théâtre françois*, Paris 1780, I, 423.

https://biblioteca-digitala.ro

réalités historiques que comme point de départ pour le développement du conflit passionnel, nous semble l'apparition, huit ans à peine après la mort de Mustapha, du même thème dans la tragédie si peu connue : *La Soltane* de Gabriel Bounin (1561).

De ce dernier écrivain nous savons qu'il a vécu vers 1530—1587, occupant successivement les postes d'avocat au Parlement de Paris, de bailli de Chateauroux et maître des requêtes du roi Charles IX. En dehors d'une traduction des *Économiques* d'Aristote qui peut être considérée comme une oeuvre de jeunesse, et de la pièce mentionnée, ses autres écrits ont en général un caractère politique ou de circonstance [1]. Nous ne savons donc pas sous quelle impulsion il a écrit cette tragédie. Les anciens bibliographes prétendent qu'elle a été représentée devant Catherine de Médicis, mais nous ne savons pas d'une manière certaine sur quelles bases repose une telle affirmation. Le texte même de la tragédie a été très peu étudié [2], bien qu'il ait fait, en 1888 et en Allemagne, le sujet d'une thèse du professeur Johannes Venema [3]. Ce professeur publia, la même

[1] La liste complète des oeuvres de Bounin n'a jamais été dressée. Elle devrait comprendre au moins les travaux suivants:

1. Aristote, *Les Oeconomiques*, Paris 1554 (d'après La Croix du Maine).
2. *La Soltane*, tragédie, Paris 1561.
3. *Harangue au Roy, à la Royne et aux hommes françois, sur l'entretenement et réconciliation de la Paix et entrée dudict Seigneur en ses villes*, Paris 1565.
4. *Les joies et allegresses pour le bienvieignement et entrée de Monseigneur, Filz de France et frère unique du Roy, en sa ville de Bourges*, Paris 1576 (autres éditions: Lyon 1576; Bourges 1576).
5. *Tragédie sur la défaite et occision de la Piaffe et la Picquorie et bannissement de Mars à l'introduction de la Paix et sainte Justice*, Paris 1579.
6. *Satyre au Roy, contre les Républicains. Avec l'Alectriomachie ou joutte des Coqs*, Paris 1586.
7. *Traité sur les cessions et banqueroutes et les causes qui ont meu le Sénat et Parlement de Paris de confirmer le jugement du juge de Laval sur ce qu'il auroit condamné un cedant aux biens à porter le bonnet verd, et savoir s'il se peut donner à tous cedans, et aux fermes*, Paris 1586.

[2] Il n'est pas mentionné par Faguet, *La Tragédie française au XVIe siècle*, Paris 1912. Quelques pages lui sont consacrées dans Adolf Ebert, *Entwicklungsgeschichte der französischen Tragödie*, Gotha 1856, pp. 134—136 et dans Karl Böhm, *Beiträge zur Kenntnis der Einflusses Senecas auf die in der Zeit von 1552 bis 1562 erschienenen französischen Tragödien*, Erlangen-Leipzig 1902, pp. 51—52.

[3] *Ueber die Soltane, Trauerspiel von Gabriel Bounin.Paris, 1561. Inaugural-Dissertation zur Erlangung der Doctorwürde bei der hohen Philosophischen Facultät der Universität Marburg*. Marburg 1888. Il ne s'agit en réalité que d'un extrait de la publication qui suit.

https://biblioteca-digitala.ro

année, une nouvelle édition complète de la tragédie *La Soltane* [1], qui peut être considérée comme un modèle de médiocrité et un exemple de ce qu'un éditeur ne devrait jamais faire [2]. Mais cependant la mauvaise édition de Venema est très utile, car le texte de l'édition originale est d'une extrême rareté, même dans les grandes bibliothèque parisiennes.

La pièce aurait mérité cependant plus d'attention de la part des chercheurs, ne serait-ce seulement que pour la raison qu'elle est la première des tragédies qui ait choisi son sujet dans l'actualité immédiate et dans le monde pittoresque de l'Orient. Il est vrai qu'en dehors de ces mérites, le travail de Bounin n'en présente pas d'autres. Le développement de l'intrigue, de même que la versification, sont d'une platitude rare, même dans les tragédies contemporaines, et se résument à une froide déclamation complètement dénuée d'intérêt dramatique. Le premier acte contient les longues lamentations de Rossa relatives au mauvais sort qui fit de Mustapha un obstacle sur le chemin de ses fils; le second expose l'invention de Rustan pour compromettre Mustapha aux yeux de son père, c'est-à-dire la fausse lettre combinée comme venant de Mustapha par laquelle il demande en mariage la fille du roi de Perse. Le troisième acte est la scène dans laquelle Rossa dévoile au Sultan le complot présumé de son fils; le quatrième montre Mustapha indécis s'il doit ou non répondre à l'appel de son père, et le cinquième amène un rêve tragique de Mustapha, ressort ordinaire et presque obligatoire dans le théâtre contemporain ; ce rêve ne l'empêche pas d'obéir à la volonté paternelle et d'aller ainsi au-devant de la mort préparée par sa marâtre.

De ce bref examen du plan de la tragédie, on peut arriver immédiatement à deux conclusions. La première, qui nous intéresse moins ici, c'est que nous sommes en présence d'une pièce statique, sans action et faite seulement de tirades, comme cela se produit d'ail-

[1] *La Soltane. Trauerspiel von Gabriel Bounin. Paris, 1641. Neudruck besorgt von* E. Stengel *und* J. Venema, *mit einer literarischen Einleitung von* Johannes Venema, Marburg, 1888. *(Ausgaben und Abhandlungen aus dem Gebiete der romanischen Philologie,* LXXXI).

[2] Les fautes d'impression commencent par le titre même, sur lequel la tragédie porte la date de 1641 au lieu de 1561. Les fautes d'impression de l'original ne sont jamais corrigées, mais signalées par des signes d'interrogation ou d'exclamation. Ainsi au v. 42: *eétranger* (!)? au lieu de *étranger*; v. 119: *euuoier* au lieu de *envoier*; etc.

https://biblioteca-digitala.ro

leurs dans tout le théâtre de la Renaissance où prédomine l'influence strictement rhétorique de Sénèque. La seconde, c'est que la marche des événements, tels qu'ils se présentent dans la tragédie, correspond aux données historiques. Il serait d'ailleurs difficile de supposer une déformation littéraire des faits, dans une pièce de théâtre venant si peu de temps après leur accomplissement, — 8 ans ou même 7 ans — s'il est vrai que la tragédie a été représentée déjà en 1560.

Ce qui nous intéresse maintenant, c'est de savoir quelle est la source historique de cette pièce de théâtre. Le problème ne manque pas d'intérêt en tant que la source historique a dû être sous la main de Bounin entre 1553, date du meurtre de Mustapha et 1561, date de l'impression de sa tragédie. Mais pendant tout cet intervalle, nous ne connaissons aucune relation imprimée sur la mort de Mustapha et sur les complots de Rossa. Bounin, par conséquent, n'a pas pu prendre d'information d'après une autre publication. Il paraîtrait donc que le problème de ses sources se complique. Mais en réalité il est très simple, car on peut aisément établir que les informations dont disposait l'écrivain français se retrouvent dans une des plus anciennes publications, postérieure cependant à sa tragédie.

Cette publication est la collection bien connue de Girolamo Ruscelli, intitulée *Lettres de Princes* dont il a paru des éditions en 1562, 1564, 1570 et 1581. Au fol. 169 de ce recueil se trouve une relation sur les complots de Rossa et la mort de Mustapha, écrite par Michel de Codignac, représentant de la France à la Porte, datée d'Andrinople, 3 octobre 1553 et adressée à l'évêque de Lodève, ambassadeur de France à Venise. La relation est certainement apocryphe, tout au moins en ce qui concerne la date. En effet, le 8 octobre 1553, Codignac ne se trouvait pas à Andrinople, mais à Venise, d'où il n'est parti que le 7 janvier suivant [1]. De plus, l'ambassadeur de France à Venise, à cette date, était Georges de Selve, évêque de Lavaur et non pas Dominique de Gabre, évêque de Lodève, qui n'a reçu cette charge qu'en 1555. D'autre part, à la fin de l'année 1553, G. de Selve fit, de Venise, un rapport au roi de France sur la mort de Mustapha, mais sans connaître aucun des détails mentionnés dans la lettre de Codignac, de sorte qu'il est incontestable que cette dernière est d'une date postérieure à celle qu'elle porte dans le recueil de Ruscelli.

[1] Charrière, *Négociations de la France dans le Levant*, II, 299.

https://biblioteca-digitala.ro

Il est probable que ce rapport, qui n'a pas un caractère d'actualité et semble plutôt un référé historique, prenant le problème à ses débuts, a été demandé par Selve à Codignac, au départ de celui-ci de Venise vers Constantinople, pour mettre toute la question en pleine lumière. Ceci se devine de la phrase contenue dans un des rapports de Selve à Henri II : « Par le séjour qu'il a fait en ceste ville, le sieur de Cottignac a eu ample information de l'estat où il trouvera les choses de là, qui le fera arriver plus instruit de ce qu'il aura à faire pour vostre service dès qu'il sera sur le lieu, où les choses semblent si perplexes et si troublées à cause des grandes et soubdaines mutations qui y sont survenues »[1]. Ces changements inattendus et récents à la date à laquelle écrivait Georges de Selve, ne peuvent être que ceux qu'avait provoqués la surprenante condamnation de l'héritier de l'empire ottoman. Codignac, arrivé à Constantinople, rédigea son rapport sur les faits sur lesquels on lui demandait de plus amples informations et le transmit au successeur de Selve à l'ambassade de Venise, Dominique de Gabre, d'où il n'est pas surprenant que ce rapport soit arrivé entre les mains de Ruscelli, entrant ainsi dans son recueil de lettres. La date la plus probable du rapport du Codignac doit être 1555, si l'on tient compte de la nécessité de mettre d'accord la présence de Codignac à la Porte, avec celle de Dominique de Gabre à Venise.

Quoiqu'il en soit, il est certain que le rapport de Codignac publié par Ruscelli en traduction italienne, reste à la base de la pièce de Gabriel Bounin. Les informations sont sensiblement identiques même lorsqu'il s'agit de détails de peu d'importance, qui ne se retrouvent pas dans d'autres sources contemporaines. Ainsi quand Rose, l'heroïne de Bounin, déclare recevoir de Soliman *cinq mille sultains* (v. 26), ce détail ne se retrouve que dans Codignac : « Volse per contratto matrimoniale farle contradotte di cinque mila sultanini d'entrata ». Quand Rose parle de « mes chers fils » (v. 10) de « mes quatre fils » (v. 82), Bounin ne fait que répéter les informations de Codignac qui donne aussi les noms de ces fils, mais il n'a pas remarqué que l'un d'entre eux, Mehmet, était mort à l'époque où se situe l'action, de sorte qu'en réalité Rose n'avait plus que trois fils. Quand Rose conjure Rustan :

pour cest amour fealle
Que tu porte à leur seur, ton épouse loyalle (v. 319—20),

[1] Charrière, *Négociations de la France dans le Levant*, II, 294.

https://biblioteca-digitala.ro

l'information provient également de Codignac : « La femina fu data per moglie a Rustan Bassa, il quale fu fatto Visir ». L'humble origine de Mustapha, « filz-natif de la terre » (v. 11) « vulgaire-né » (v. 17), ainsi que le poste de gouverneur d'Amasie, qui lui avait été confié (v. 276—7), se retrouvent dans le rapport de Codignac.

Certaines phrases sont directement traduites de ce dernier. Ainsi lorsque Rose rappelle à son gendre le mécontentement qu'il a provoqué parmi les sandjaks et les janissaires par son administration,

souvin-toy de la haine chienine
Qui contre toy recuit dans sa sainte poitrine
Au prouffit de Soltan, dont tu voulus oser
Des Sangaces mutins les foudres rabaisser.
Oui, oui, dont tu voulus moindrir les foudres chères
Des hautains Sangachis et guerriers Janicheres (v. 307—12).

Tout n'est que la reprise des idées exprimées par Codignac : « Costui diminuendo le paghe ai Gianizzeri e le usate provisioni a'Sangiacchi... trasse grandemente l'animo del Signore ad amarlo, poco curandosi che a tutti altri si facesse odiosissimo ».

L'idée suggérée à Rustan par Rose, qu'il est préférable pour elle d'avoir comme empereur un beau-frère plutôt que Mustapha, est toujours une simple traduction :

Las dons ! S'il parvenoit un jour à estre Roy,
Ores penses, Rustan, mais penses à part toy
Quel moyen il auroit de ceste malveuillance
De prendre contre toy desirable vengeance.
Et puis, et puis, Rustan, n'aime-tu pas trop mieus
Voir les frères mes fils gouverneurs de ces lieus ? (v. 313—8).

Dans le texte italien de Codignac, l'idée est ainsi exprimée : « Per ogni debito di ragione era da credere che sempra più tosto desiderasse di vedere un cognato suo Imperatore, che Mustafa, appresso del quale si sapea certo essere odiosissimo et in sommo dispetto... et che quando fosse salito a quel grado sarebbe non solamente levato di Visir, ma di vita ancora ».

Comme nous l'avons dit plus haut, la cause de la perte de Mustapha a été une lettre par laquelle la Porte a été avisée qu'il pro-

https://biblioteca-digitala.ro

jetait d'épouser la fille du roi de Perse. Ce fait nous est exprimé par Rustan dans la tragédie, où nous le voyons en train de demander

de son Bascha, son total gouverneur,
Un cartel par lequel il donn'ra à entendre
Que Moustapha hautain veut à épouse prendre
Izabel, fill'uniq' du prince Persien (v. 392—5).

Les choses nous sont présentées de la même manière dans le rapport cité : « La Fortuna, volendo favorire i disegni della donna, fece nascere une lettera del Bassa che era al governo di Mustafa... nella qual lettera si conteneva che trattandosi di conchiuder le nozze fra Mustafa et una figliuola del re di Persia, esso Bassa haveva d'ogni cosa voluto riverentemente avisar la Porta ».

Courroucé, le Sultan convoque Mustapha à *Alape*, dans le texte français, à Aleppo, dans le texte italien. Mais un Ahmet Pacha avertit Mustapha, dans les deux versions, qu'il ne doit pas obéir aux ordres paternels, car il mettrait sa vie en danger. Ainsi prévenu, Mustapha hésite entre sa sécurité personnelle et son devoir de soumission filiale. Une discussion a lieu entre lui et un sage ami, discussion largement rendue par Codignac, et dramatisée par Bounin dans le sens qu'il oblige les deux interlocuteurs à prendre des positions antithétiques. Ensuite Mustapha fait un rêve dans lequel Mahomet lui montre le séjour des justes et des méchants; quelque curieux que nous paraisse le rêve lui-même, il est raconté avec beaucoup de sérieux par Codignac, en des termes exactement semblables à ceux employés après lui par Bounin. Tout aussi semblables sont les circonstances de l'exécution de Mustapha, à laquelle prennent part « li sette muti », dans la relation historique, « les muets » dans la tragédie.

De toute cette similitude de détails, on peut déduire en toute certitude la dette de l'écrivain français envers le rapport diplomatique de Codignac. Ceci n'a rien de surprenant, car en réalité ce rapport est le document le plus important concernant ce considérable événement historique. La forme la plus connue des relations sur le meurtre de Mustapha est certainement celle que donne Ascanio Centorio degli Hortensii [1]; or, celle-ci a paru pour la première fois en 1566, dans une chronique des événements de Transylvanie avec laquelle elle n'avait aucun rapport, y étant introduite

[1] *Commentarii della guerra di Transilvania*, 1566, pp. 253—265.

https://biblioteca-digitala.ro

d'une manière tout-à-fait artificielle. Ce récit de Centorio est lui-même la fidèle reproduction, presque sans modifications, du texte de Codignac. Les emprunts qu'y a fait le célèbre de Thou sont également importants et se sont retransmis par lui à tous les grands historiens des affaires de Turquie, jusqu'à Hammer et Ranke.

Ainsi le modeste rapport diplomatique de Codignac, fait du reste avec beaucoup d'habileté et dans une forme attrayante, a eu le mérite d'alimenter par ses informations, une des apparitions les plus curieuses de la tragédie française du XVIe siècle. De quelle manière arriva-t-il entre les mains de Bounin, avant d'avoir été imprimé, c'est ce qu'on ne saurait préciser maintenant; mais ceci n'a rien de surprenant, et des cas semblables sont assez connus. Par les relations diplomatiques entre la France et la Porte, par l'intérêt politique provoqué par la politique de François I-er pour les affaires d'Orient, on peut expliquer ainsi une apparition littéraire, qui peut sembler singulière à cette époque, mais qui ne restera pas sans suites, car elle suscitera toute une littérature qui atteindra son point culminant au siècle suivant avec *Bajazet* de Racine et *Mahomet* de Voltaire.

AL. CIORĂNESCU

https://biblioteca-digitala.ro